

# COMITÉ CONSTRUCTION TEXTILE

## Procès-verbal de la réunion du 2 février 2010 :

Sont présentes :

- Dagamara Stephan
- ✓ Annick Saint-Arnaud
- Sabine Alpers
- ✗ Manuella Lecaçon
- Johanne Bélanger
- ✓ Lena Guézennec

## Ordre du Jour :

- 1 o Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.o Exposition de fin d'année
  - 2.1 les commanditaires
    - boissons
    - mannequins
    - impression de document
  - 2.2 action auto-financement
    - vente de boissons (jus, boissons chaudes)
  - 2.3 calendrier des activités
- 3.o Levée de la réunion

- 1.o Annick propose l'ordre du jour, Manuella appuie, il est approuvé à l'unanimité.
- 2.o En prévision de l'exposition de fin d'année et du nombre plus important de finissantes, le comité discute des moyens de financement liés à cette dernière.
  - 2.1 Annick propose de définir le champ des commanditaires, Lena approuve. Dagmara propose des comanditaires pour les impressions des cartons d'invitation et affiches, pour les boissons lors de l'événement et pour les mannequins servant à présenter la production de certaines élèves. Sabine appuie la proposition. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.
  - 2.2 Lena propose une activité d'autofinancement courant du mois de mars, la vente de jus de fruits frais. Johanne approuve la proposition.
  - 2.3 Pour voir de manière concrete l'échéancier jusque la date de l'ouverture de l'exposition, Manuella propose un calendrier des activités (impression des cartons, démarchage des commanditaires). Lena appuie, l'échéancier est approuvé par tout le comité debutant au mois de mars.
- 3.o Johanne propose la fin de la réunion, adoptée a l'unanimité.  
La séance est donc levée.

Le 2 février 2010

Comité étudiante en construction textile  
Centre de Textile Contemporain de Montréal  
5800 rue Saint Denis  
Montréal, QC

Objet : Lettre d'excuse pour une absence à l'Assemblée Générale du mercredi 3 février.

A l'attention de l'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal

L'ensemble des personnes faisant partie du comité de concentration de métier d'art en construction textile sont dans l'impossibilité de se rendre à l'Assemblée Générale du mercredi 3 février 2010. Les personnes ne pouvant se libérer de leur obligation professionnelle, elles vous prient de recevoir leurs excuses de leurs absences.

Merci de l'attention accordé a cette lettre.

Le comité

Jennica Charrette  
Dagamara Stephan  
Annick Saint-Arnaud  
Sabine Alpers  
Manuella Lecaçon  
Johanne Bélanger  
Lena Guézennec